

« Les établissements de l'Université Catholique de Lille ont une vision éducative commune »



OLIVIER ROLLOT

1 jour ago    118



Il préside [l'université catholique de Lille](#) depuis la rentrée 2020 après en avoir dirigé l'une des composantes, l'école d'ingénieurs Icam Lille, pendant sept ans. Patrick Scaufaire nous explique le fonctionnement d'un ensemble universitaire qui va des études d'ingénieurs aux sciences humaines en passant par la médecine et possède même des ehpad.

Olivier Rollot : L'Université Catholique de Lille compte quelques 38 500 étudiants réunis à la fois au sein de facultés et d'écoles. Qu'est-ce qui les rapproche et comment organisez-vous leur gouvernance commune ?

Patrick Scaufaire : L'Université Catholique de Lille est une fédération d'établissements qui a adopté une gouvernance moderne en 1970. A l'époque le recteur avait le souci de l'unité des différentes écoles issues du même tronc qui prenaient alors leur indépendance. Au sein de cette fédération je suis à la fois le recteur de l'Institut catholique de Lille et le président de l'Université Catholique de Lille. Dans ce premier poste j'occupe alors un poste proche de celui d'un directeur avec une autorité directe sur les facultés, certaines écoles et le secteur santé/social. En tant que président j'ai la responsabilité de garantir l'unité et d'assurer la représentation d'un ensemble qui compte des Grande écoles de management triple accréditées, l'IESEG et l'EDHEC, deux écoles d'ingénieurs, Junia et l'Icam, des écoles dans le domaine de la communication, (ISTC, IJTM), du management international (Espas-Estice), du soin (IKPO) et de la pédagogie (IFP).

Il y a trois ou quatre ans nous avons mandaté un consultant pour définir ce que tous nos établissements avaient en commun. Il est clairement apparu que nous avons une vision éducative commune reposant sur une vision chrétienne de la personne qui va au-delà de la vision professionnelle. Le développement de la personne est très important pour nous. Les étudiants et leurs familles savent qu'ils trouveront dans nos établissements des valeurs humanistes. Nos établissements sont unis dans la diversité et le président-recteur est garant de l'unité.

O. R : Comment apportez-vous à vos étudiants le sens de ces valeurs humanistes que vous défendez ?

P. S : Nous dispensons des cours d'éthique tout en veillant à l'accompagnement personnel de chaque étudiant. Nous leur proposons également de vivre des expériences d'apprentissage qui les éclaireront sur les compétences professionnelles et humaines qu'ils doivent développer. Notre faculté de droit possède par exemple ce qu'elle a appelé le « Bus du droit ». Toute l'année des étudiants et des avocats vont dans les campagnes à la rencontre de particuliers qui auraient bien du mal sinon à accéder à un avocat. Cette année ils sont même allés dans la « jungle de Calais ». Une vraie expérience humaine pour nos étudiants qui résume bien ce que nous souhaitons développer pédagogiquement.

O. R : Vous prenez également des engagements forts dans la lutte pour la transition écologique. C'est un point crucial pour vos étudiants ?

P. S : C'est un engagement porté par l'ensemble de nos établissements qui ensuite adoptent chacun leur stratégie. Depuis 2013 nous sommes engagés dans le programme [Live TREE](#) pour accélérer la transition énergétique et environnementale du quartier Vauban-Esquermes où nous sommes implantés. En dix ans nous avons réduit de 80% les émissions de carbone des bâtiments de notre îlot historique en recourant au chauffage urbain et en les rénovant. Aujourd'hui cet îlot historique est un véritable démonstrateur de nos ambitions écologiques. Porter ensemble cette transition est une évidence.

A la rentrée 2021 nous avons donc pris tous ensemble la décision de lancer une année de mobilisation pour le climat, signé l'Accord de Grenoble et décidé de consolider nos trajectoires carbone à l'horizon 2030 et 2050.

A l'automne 2022 nous allons organiser une convention universitaire pour le climat avec des membres de la faculté, des étudiants, le personnel et des partenaires pour établir comment cette mobilisation peut perdurer et comment elle doit impacter nos habitus.



Le campus historique de l'université Catholique de Lille

O. R : Justement comment faut-il faire évoluer vos pratiques pour répondre à l'urgence climatique ?

P. S : Le sujet le plus important est la mobilité. Locale et internationale. Nous n'entendons pas arrêter les mobilités internationales qui sont jusqu'à maintenant une sorte de Graal de l'expérience étudiante grâce aux rencontres multiculturelles qu'elles apportent. Il n'en va pas moins falloir réfléchir à leur impact carbone. Les soucis écologiques tout autant que les expériences menées pendant la pandémie vont faire bouger les lignes.

O. R : Dans le cadre de l'alliance signée entre l'UCL et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a accredité, en juillet dernier, la création d'une nouvelle école doctorale à laquelle sont associés trois laboratoires de recherche de l'Institut catholique de Lille. C'est une sorte de consécration pour l'ICL ?

P. S : Je rappelle le statut de nos [facultés](#) : elles doivent conventionner avec des universités publiques pour délivrer des diplômes nationaux. Nous pouvions déjà accueillir des doctorants mais c'était l'université publique qui délivrait jusqu'ici seule le doctorat alors que nous le co-portons aujourd'hui tout en restant un doctorat de l'UPHF. Nous allons ainsi pouvoir booster le nombre de doctorants tout en assurant une meilleure reconnaissance aux encadrements de thèses. Trois laboratoires sont pour l'instant concernés : le Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit (C3RD), l'Espol-Lab pour la science politique et Ethics pour l'éthique dans les transitions.

O. R : Votre partenaire principal c'est l'Université Polytechnique Hauts-de-France ?

P. S : Après la disparition de la comue Lille-Nord de France en 2019 nous avons effectivement développé un partenariat stratégique avec l'université Polytechnique Hauts-de-France de Valenciennes. C'est une alliance de projets, pas de structure, et la rencontre de nos expertises en matière d'innovation pédagogique nous a par exemple permis d'obtenir un financement dans le cadre des PIA pour notre projet « PRÉLUDE » qui met l'accent sur l'approche par compétences en licence. Nous avons également déposé un dossier dans le cadre des projets d'ExcellenceS.

Notre alliance a même été reconnue par décret en mars 2022 sous le nom d'Alliance polytechnique et pluridisciplinaire des Hauts-de-France. L'UPHF y amène son caractère polytechnique et nous également la diversité de nos champs de compétences. Nous croyons beaucoup à la transversalité entre les différents cursus.

O. R : L'Institut catholique de Lille est-elle une université comme une autre ?

P. S : Au sein de l'ICL nous couvrons à la fois des facultés universitaires classiques en théologie, droit, lettres et sciences humaines, gestion, économie et même médecine. Nous sommes d'ailleurs la seule université privée associative à posséder une faculté de médecine.

Notre autre spécificité est de posséder des hôpitaux et des ehpad. Nous avons donc un double statut : établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) pour l'enseignement supérieur et ESPIC (établissement de santé privé d'intérêt collectif) pour le soin.

Dans les deux cas, nous contribuons à des missions d'intérêt général en tant qu'acteurs privés de missions publiques. Un modèle privé associatif non lucratif qui mériterait d'être mieux connu.

O. R : Quels frais de scolarité pratique l'ICL ?

P. S : Les étudiants de l'ICL déboursent en moyenne entre 5 000 et 6 000 € par an avec tout un système de solidarité selon les tranches de bourses.

O. R : La faculté de droit de l'ICL est également présente près de Paris, à Issy-les-Moulineaux. Envisagez-vous de développer un jour d'autres implantations en dehors des Hauts-de-France ?

P. S : Chaque établissement a sa propre stratégie. Pour l'ICL, il y a treize ans que notre faculté de droit a une implantation en région parisienne mais cela restera une exception. Nos partenaires sont essentiellement des lycées de l'enseignement catholique des Hauts-de-France. Aujourd'hui nous nous posons plutôt la question de créer des alliances à l'international.

O. R : La rentrée s'est enfin déroulée dans des conditions normales. Quelles conclusions tirez-vous de la pandémie ? Quelle part de distanciel peut-on estimer devoir garder ?

P. S : Cette pandémie nous aura conforté dans la nécessité de posséder des campus. Ceux qui prétendaient le contraire, qui imaginaient un univers tout distanciel, avaient oublié des dimensions fondamentales de l'enseignement. Pour autant nous ne sommes pas revenus à la case départ sur nos développements numériques. Nous capitalisons sur cette expérience pour donner le plus de valeur ajoutée aux cours en présentiel.

Le distanciel n'est pas la panacée mais permet par exemple à des étudiants qui doivent repasser des modules de le faire sans revenir en cours. Nous avons interrogé les étudiants quant à la part de distanciel qui les intéresse et elle n'est pas de 0%. L'expérience immersive que nous imaginons dans le cadre des réponses aux appels à projet (DemoES, ExcellenceS) pourra même déboucher sur la création d'un métavers.

Il faut être attentif à tous les développements possibles. Sur les travaux pratiques nous partons souvent par exemple du présupposé qu'ils sont forcément en présentiel mais en fait certains peuvent tout à fait avoir lieu à distance dans un environnement de réalité augmentée.

O. R : Comment se comportent les nouveaux étudiants que vous recevez, qui ont à la fois connu la réforme du bac et la pandémie ?

P. S : Cette rentrée nous a permis de mesurer les difficultés que rencontraient des étudiants très marqués par cette période. Leur niveau de stress est très élevé et nos psychologues sont deux fois plus sollicités qu'avant la pandémie. Ils sont à la recherche de repères et l'université catholique peut justement apporter des réponses efficaces compte tenu de la qualité de nos accompagnements.

O. R : Chaque étudiant est accompagné dans son travail et ses résultats ?

P. S : Nous proposons aux étudiants en difficulté un accompagnement spécifique en fonction des signaux d'alerte. Des faisceaux qui nous permettent d'être au courant le plus vite possible qu'un étudiant est en difficulté pour lui apporter notre soutien et une aide psychologique si nécessaire.

O. R : Vous avez évoqué les hôpitaux et les ehpad que gère l'ICL. La dimension soin est très importante pour l'ICL ?

P. S : Notre faculté de médecine et de maïeutique des hôpitaux universitaires regroupe trois sites et 1 000 lits. Nous avons également toute une activité d'ehpad dont nous souhaitons développer la vocation universitaire. Cela permet notamment de réfléchir aux effets du vieillissement et de la dépendance. Nous recevons aujourd'hui 800 résidents en ehpad. L'ensemble de ces activités de soin a le même poids pour l'ICL que l'enseignement supérieur.

 Facebook  Twitter  Google+  LinkedIn  Imprimer  Email



Olivier Rollot

Ancien directeur de la rédaction de l'Etudiant, ancien rédacteur en chef du Monde Etudiant. Olivier Rollot a développé de nombreuses expertises au service des communautés éducatives. Son expérience fait de lui un expert confirmé des stratégies de relation presse et des enjeux de communication et d'image pour l'enseignement supérieur. Il est également un expert reconnu des pédagogies innovantes et des nouveaux publics de l'enseignement supérieur, il est en effet l'un des experts français de la Génération Y. Olivier Rollot est directeur exécutif du pôle communication de HEADway Advisory depuis 2012 et rédacteur en chef de "l'Essentiel du Sup" (newsletter hebdomadaire) et de "l'Essentiel Prépas" (webzine mensuel).

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. [En savoir plus sur comment les données de vos commentaires sont utilisées.](#)